



Abomey Calavi, le 20 Novembre 2017

NOTE DE SERVICE N° 039... /FUAC/CSCF/CSARP/11/17

Portant accueil des groupes de postulants dans l'accélérateur de projets innovants

'='='='='=''

Il est porté à la connaissance de tous les groupes ayant postulé à la sélection de la 4^{ème} promotion des incubés de UAC Startup Valley que la Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi (FUAC) a mis en place un accélérateur de projets innovants pour les catégories de groupes postulants ci-après :

CATEGORIE 1 :

Les groupes de postulants qui ne sont pas sélectionnés ayant une moyenne d'au moins 50 sur 100 et ayant déjà un prototype très avancé ou une entreprise.

CATEGORIE 2 :

Les groupes de postulants lauréats, ayant déjà un prototype très avancé ou une entreprise.

CATEGORIE 3 :

Les groupes de postulants ayant rempli le formulaire en ligne, n'ayant pas déposé leurs dossiers physiques et ayant un prototype très avancé ou une entreprise.

En effet, l'accélérateur des projets innovants accueille des groupes futurs d'entrepreneurs ou d'entreprises existantes ayant déjà développé des prototypes de produits/services innovants et qui cherchent un accompagnement technique et financier de courte durée (6 mois au plus) pour améliorer leurs prototypes et assurer la mise en marché.

En contrepartie du bouquet de services proposé par l'accélérateur, les groupes de postulants de la catégorie 1 vont payer **cinquante mille (50.000) Francs CFA par groupe** ; ceux de la catégorie 2 vont payer **trente mille (30.000) Francs CFA par groupe** et ceux de la catégorie 3 vont payer **cent mille (100.000) Francs CFA par groupe**.

A

Les groupes de postulants intéressés par l'accélérateur de UAC Startup Valley sont priés de se rapprocher du secrétariat de la FUAC pour retirer, remplir et déposer le formulaire d'inscription au plus tard le **29 Décembre 2017 à 12 heures**.

Les activités de l'accélérateur vont démarrer au cours du mois de janvier 2018 et les groupes inscrits devront payer l'intégralité des frais à **UBA sur le compte N°501100005112, Intitulé du compte «Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi Opérations »** et présenter la quittance de versement au secrétariat avant le démarrage des activités.

La présente note de service prend effet à compter du 20 Novembre 2017.

Le Directeur Exécutif,



Serge ABIHONA

Ampliations :

Tous les postulants : 01 ; tout le personnel ; Chrono : 01